



## **QU'EST-CE QUE LE TENS?**

Le TENS (Test d'équivalence de niveau de scolarité) est un examen d'équivalence qui permet d'obtenir une *Attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS)*. Il est constitué de la réussite de cinq tests qui doivent être réussis sur une période de 6 mois.

## **LA RÉUSSITE DES CINQ TESTS PERMET AU CANDIDAT\* :**

- d'obtenir l'Attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS)
- de répondre aux critères d'admissibilité de certains emplois
- d'être admis aux programmes de la formation professionnelle (AEP et DEP)
- d'être admis dans certains programmes de la formation collégiale (AEC)
- d'accomplir des projets personnels, d'améliorer son niveau de scolarité et d'améliorer son statut professionnel

## **LES CONDITIONS D'ADMISSION**

Les tests d'évaluation TENS sont destinés aux personnes de 16 ans et plus qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. L'adulte qui se soumet à ces tests fait appel à ses connaissances et ses habiletés générales ainsi qu'à son esprit d'analyse et de synthèse.

## **LA DESCRIPTION DES TESTS**

Bien que les tests soient disponibles dans les deux langues, le candidat doit réussir tous les tests dans une même langue afin de recevoir l'*Attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS)*. Au CÉAPO, seule la version française est disponible. Chaque test est à choix multiples.

<b>Tests obligatoires</b>	<b>Trois tests à choisir parmi ceux-ci</b>
Français grammaire (90 min.)	Mathématiques (150 min.)
Français compréhension de lecture (90 min.)	Anglais (90 min.)
	Sciences économiques (90 min.)
	Sciences humaines (90 min.)
	Sciences nature (90 min.)

## **LES CONDITIONS DE RÉUSSITE**

La note de passage de chaque test est de 60%. La réussite de cinq tests du TENS est assorti de la mention « Succès » au relevé des apprentissages du Ministère de l'Éducation du Québec.

\* Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte

## **LES REPRISES**

Dans le cas d'un échec à un test, le candidat peut reprendre une autre version de ce test une seule fois. Si le test est à nouveau échoué, le candidat doit reprendre le processus une année après la passation du dernier test.

## **LE DÉLAI DE CORRECTION**

La correction des tests est effectuée par le CÉAPO et le délai de traitement des résultats est d'environ 10 jours ouvrables.

## **LE MATÉRIEL**

Le matériel permis lors de l'examen est un crayon à mine, une efface et une calculatrice non scientifique. Le tout sera fourni par le centre.

## **LES MESURES ADAPTATIVES**

Si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage ou que vous avez un handicap physique, des mesures d'adaptation pourraient être mises à votre disposition pour faciliter la passation des tests. Si tel est votre situation, il faudra informer rapidement la conseillère qui fait votre inscription. Il est possible que l'on vous demande de fournir des documents officiels tels qu'un diagnostic d'un professionnel faisant état des difficultés ou du handicap en question. La Direction de la sanction des études du ministère de l'Éducation du Québec étudiera votre demande et déterminera si vous avez droit ou non à certaines mesures d'adaptation.

## **L'ADMISSION AU CÉGEP AVEC UN TENS**

Les personnes qui souhaitent suivre une formation collégiale, tel qu'un AEC, doivent valider avec l'institution collégiale si le TENS est accepté et vérifier également si la formation choisie nécessite des préalables spécifiques.

## **PRÉPARATION AU TENS**

Il existe différentes ressources pour se préparer aux examens, dont le site internet Alloprof : <https://www.alloprof.qc.ca>.

Le SARCA du Centre de services scolaire des Draveurs met aussi à votre disposition des cahiers préparatoires pour chaque matière sur son site internet : <https://sarca.cssd.gouv.qc.ca/nos-services>.

## LE CONTENU DES TESTS

Test	Contenu	Nombre de questions
<b>Français – grammaire (obligatoire)</b> 90 minutes	Le vocabulaire, la conjugaison, la ponctuation, les anglicismes, l’emploi de la majuscule, les accords en genre et en nombre, l’accord du verbe et des participes passés.	40
<b>Français – compréhension de texte (obligatoire)</b> 90 minutes	Le sujet traité, l’idée principale, les idées secondaires, la structure du texte, les opinions émises par l’auteure ou l’auteur, le sens des mots dans leur contexte, les personnages, leurs rôles respectifs et leurs liens, les marqueurs de relation de cause, de temps, de but et d’opposition.	35
<b>Mathématiques</b> 150 minutes	Les quatre opérations de base, les problèmes raisonnés liés à la vie courante, les rapports et proportions, l’établissement d’un ordre dans les nombres, le système international d’unités, la géométrie, l’analyse des données et les graphiques.	40
<b>Anglais</b> 90 minutes	Les articles, les prépositions, les conjugaisons, les adjectifs, les mots interrogatifs, les pronoms, le singulier et le pluriel, les synonymes et les antonymes, les nombres.	40
<b>Sciences humaines</b> 90 minutes	La répartition de la population dans les diverses régions du monde, les principaux éléments de la géographie du Québec et du Canada, la politique, l’histoire du XXe siècle, le Québec sous le régime britannique, le Canada, les grands ensembles.	40
<b>Sciences économiques</b> 90 minutes	Fonctionnement de l’activité économique, la consommation, la production, la monnaie, l’organisation de l’entreprise, l’entente de libre-échange, la taxe sur les produits et services (TPS), la pollution atmosphérique au Québec, la responsabilité civile (la propriété intellectuelle), le contrat.	40
<b>Sciences de la nature</b> 90 minutes	L’être humain, le milieu naturel, les phénomènes physiques.	40

**HORAIRE DES SALLES D'EXAMENS**

**Lieu : Centre La Génération 35, rue Davies, secteur Hull**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	8h30	Fermée	8h30	8h30
12h30	Fermée	Fermée	Fermée	12h30
Fermée	18h00	18h00	Fermée	Fermée

**Lieu : Centre l'Arrimage 450, rue Leguerrier, secteur Aylmer**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermée	8h30	Fermée	8h30	Fermée

## L'INSCRIPTION AU TENS

### FRAIS :

Il n'y a pas de frais d'inscription.

### OÙ S'INSCRIRE?

Les inscriptions se font sur rendez-vous au SARCA. Veuillez communiquer au numéro suivant : **819-776-4319, poste 1**, pour prendre rendez-vous. Le SARCA se situe au **101, rue Saint-Jean-Bosco, Local A-2322 à Gatineau**. Une fois inscrit, votre inscription est valide pour la période d'une année.

### ANNULATION :

Si vous devez reporter ou annuler votre examen, veuillez informer la conseillère au numéro suivant : 819 776-4319, poste 868705 ou par courriel : [guyane.joly@csspo.gouv.qc.ca](mailto:guyane.joly@csspo.gouv.qc.ca) le plus rapidement possible.

**Dans le cas d'une annulation sans préavis de 24 heures, des frais de 50,00\$ vous seront chargés avant la passation de l'examen.**

### QUOI APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION

- ✓ L'original du certificat de naissance. Pour les personnes nées hors Canada, une carte de citoyenneté canadienne ou une carte de résident permanent;
- ✓ Carte d'assurance maladie ou permis de conduire du Québec valide;
- ✓ Relevé de notes ou dernier bulletin si possible

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents nécessaires, veuillez en discuter avec la conseillère lors de votre rendez-vous.

### POUR TOUTES QUESTIONS :

Responsable : Guyane Joly

Centre Lucien-Brault

101, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau (Québec) J8Y 3G5

Téléphone : 819 776-4319, poste 1

Courriel : [scr643@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr643@csspo.gouv.qc.ca)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30